



Sommaire

Conseil Municipal	
Comptes rendus	p. 2
Actus du moment	
Elections européennes	p. 2
Bureau de vote 2024	p. 3
Inondations d'octobre 2023	p. 3
Ecole : une fin d'année riche	p. 3
Repas de Noël à l'école	p. 4
La Rectrice de l'Académie en visite à l'école	p. 4
Boulangerie Largeau : une page se tourne	p. 5
Mairies déléguées : quel avenir ?	p. 5
Cimetière d'Usseau : une gestion écologique	p. 6
Saint Pierre et Ananie	p. 6
Tri des déchets : compostage	p. 7
Nouveaux agents	p. 7
APICité : la deuxième abeille	p. 8
Parole aux Associations	
Familles rurales : scolarité	p. 8
Familles rurales : marche	p. 9
APE Usseau	p. 9
Comité des fêtes d'Usseau	p. 9
L'Assoc aux Meeples	p. 9
AAPPMA La Truite d'Usseau	p. 10
A vos agendas...	p. 11
Vivre ENSEMBLE	
Vols dans les véhicules	p. 11
Médiathèque : animations	p. 12
Zoom sur ...	p. 12

Le Mot du Maire

Mesdames, Messieurs

Les conseillers de Val-du-Mignon, les enfants du Conseil Municipal et les agents communaux se joignent à moi pour vous souhaiter une belle année 2024, que vos projets personnels et professionnels se réalisent, que la santé et le bonheur soient au rendez-vous tout au long de cette nouvelle année !

2023 est enfin derrière nous ! Année compliquée pour le Conseil municipal de Val-du-Mignon ! En effet, 2023 a été une année d'expériences nouvelles.

Un **Vrai** séisme en juin, plus de 5 sur l'échelle de Richter : il est écrit, ouvertement dit que le Maire et les adjoints n'ont rien fait et ne font toujours rien pour obtenir l'arrêté de reconnaissance **Catastrophe Naturelle** ! Pourtant portés en collectif (très à la mode le collectif !), 8 maires se sont regroupés pour porter différentes actions dont l'envoi de courriers aux ministres, participations sur différents médias BFMTV, France 3, ... Pas de nouvelles pour l'instant, nous devons encore patienter n'en déplaisent à certains.

Le chantier de la réserve de substitution de Priaires, a débuté, apportant son lot de stress par la venue et les appels intempestifs de journalistes « impartiaux » bien sûr, par la présence d'un collectif pour un rassemblement et durant un Conseil municipal dans le but de mettre la pression aux élus, par une mise en cause de ma personne pour conflit d'intérêts, par l'envoi de courriers et de mails aux membres du Conseil municipal pour intimidation signé par le collectif pour aboutir à la présence renforcée des forces de l'ordre sur le territoire VAL-DU-MIGNON.

Les attaques ou comportements déplacés, les émeutes de juillet ont mis en avant la difficulté des élus en place sur ce mandat à faire face aux incivilités (Définition => Manquement aux règles du comportement en société, impolitesse). Il n'y a jamais eu autant de démissions de maires sur notre territoire national.

Notre commune et ses élus n'ont pas été épargnés, jusqu'au personnel qui a également reçu sa « dose » de critiques. Des petits dégâts comme les toilettes extérieures et les radiateurs des salles des fêtes détériorés, aux commentaires sur les réseaux dits « sociaux » insultant les élus, dénigrant leur travail et leurs décisions, sans compter le manque de politesse, « Bonjour » n'étant plus une règle de base. Le manque de respect de certains citoyens toujours dans la contestation et les rumeurs allant bon train, voilà notre quotidien.

A souligner pourtant, que les élus en place, qu'ils soient de la « Majorité » ou de « l'Opposition » se sont engagés, en 2020, **volontairement** pour servir les intérêts de la commune et du service public, dans le respect de tous.

Des points positifs cependant : L'ouverture de la Boîte à dons, le retour du tableau St Pierre et Ananie dans l'église, la mise en place de la terrasse dans la cour de l'école, imaginée par le Conseil Municipal des Enfants, l'installation de deux réserves à incendies. Pour 2024, les subventions accordées pour le projet « Annexe de la mairie » vont permettre le début du chantier rapidement. Les freins (fouilles archéologiques) au projet « sécurisation, aménagement de l'école » étant levés, la réflexion va pouvoir également reprendre.

Merci aux associations pour leurs animations proposées tout au long de l'année 2023 et celles à venir.

En attendant de vous y rencontrer, très belle année 2024 !!!

Tout homme qui dirige, qui fait quelque chose, a contre lui ceux qui voudraient faire la même chose, ceux qui font précisément le contraire et surtout la grande armée des gens d'autant plus sévères qu'ils ne font rien du tout. (JULES CLARETIE)

CONSEIL MUNICIPAL

Comptes rendus ...

du 26 septembre 2023

Etaient présents : 11 élus / Etaient absents excusés : 8 élus / Etaient absents non-excusés : 0 élu / Etaient représentés : 6 pouvoirs.

- ❖ Recrutement d'un vacataire
- ❖ Acquisition de parcelles
- ❖ Taxe d'aménagement
- ❖ Création d'un groupe de travail sur le devenir des mairies déléguées
- ❖ Création Commission ABC PNR

du 3 novembre 2023

Etaient présents : 15 élus / Etaient absents excusés : 4 élus / Etaient absents non excusés : 0 élu / Etaient représentés : 2 pouvoirs.

- ❖ Contribution exceptionnelle Centre Socioculturelle du Pays Mauzéen
- ❖ Désignation d'un élu lors du départ de Mme le Maire dans le cadre de demande d'urbanisme
- ❖ Arbre du parvis de l'église

du 14 décembre 2023

Etaient présents : 10 élus / Etaient absents excusés : 9 élus / Etaient absents non excusés : 0 élu / Etaient représentés : 1 pouvoir.

- ❖ Contrat d'assurance des risques statutaires
- ❖ Mise en place du dispositif de signalisation AVDHAS
- ❖ Création d'un poste d'agent de maîtrise suite à promotion interne
- ❖ Modification de l'indice brut de l'indemnité de fonction de Mme le Maire
- ❖ Ouverture du quart des crédits d'investissement avant vote du budget
- ❖ Nomination d'un référent élu pour le projet « J'aime la nature propre »
- ❖ Désignation d'un élu pour le départ de Mme le Maire dans le cadre d'une servitude Gérédís/Valéco

Pour information : Toutes les informations détaillées sont disponibles dans les procès-verbaux des conseils disponibles en affichage publique et/ou sur le site internet de la commune.

ACTUS DU MOMENT

Elections européennes

POUR VOTER, INSCRIVEZ-VOUS SUR LES LISTES ÉLECTORALES. Vous n'êtes pas encore inscrit(e) sur les listes électorales ?

N'oubliez pas de vous inscrire pour pouvoir voter aux élections européennes du **09 juin 2024**.



Vous avez jusqu'au **mercredi 1er mai 2024** pour vous inscrire en ligne sur www.service-public.fr, et jusqu'au **vendredi 3 mai 2024** pour faire la démarche en mairie. Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote.

Tout nouvel arrivant sur VAL-DU-MIGNON doit s'inscrire sur les listes électorales.

- Pour les personnes ayant déménagé au sein de la commune, pensez à transmettre votre nouvelle adresse afin de recevoir votre nouvelle carte électorale avant le prochain scrutin.
- Si vous devez quitter la commune, pensez à vous inscrire dans votre nouvelle commune.
- Vous pouvez également vérifier si vous êtes déjà inscrit sur les listes électorales sur le site www.service-public.fr.



La commune de VAL DU MIGNON comportait 3 bureaux de vote, avec une répartition des électeurs très inégale :

- **Bureau n°1 d'USSEAU** => **691** électeurs français et **6** électeurs européens,
- **Bureau n°2 de PRIAIRES** => **83** électeurs français et **1** électeur européen,
- **Bureau n°3 de THORIGNYS/MIGNON** => **70** électeurs français.

Afin d'équilibrer le nombre d'électeurs par bureau de vote, une simulation de redécoupage des secteurs a été faite.

1°) Dans ce cas, certains électeurs de la commune historique d'USSEAU auraient été rattachés à PRIAIRES et d'autres à THORIGNY s/ MIGNON. Cela aurait été compliqué à mettre en place.

2°) Il est également très compliqué de composer les permanences des bureaux de vote par manque de personnes disponibles, même en tant que volontaires. Lors des élections 2022, la composition de certains bureaux n'a été finalisée que quelques jours avant les scrutins. Il faut retenir des élections précédentes, la nécessité de faire appel à des habitants des communes déléguées car les élus disponibles n'étaient pas en nombre suffisant sur une journée de 10 heures...

Du fait de la difficulté à composer les permanences, de l'inégalité de la répartition des électeurs et de la complexité d'un redécoupage, il a été proposé à la Préfecture, la suppression des bureaux de vote de PRIAIRES et THORIGNY S/MIGNON.

Cette proposition a été validée :

1. Par arrêté préfectoral du 02 août 2023 portant suppression des bureaux de vote n°2 et 3,
2. et l'arrêté préfectoral du 29 août 2023 fixant le nombre et l'emplacement des bureaux de vote dans les Deux-Sèvres pour l'année 2024

Les deux documents sont consultables au Secrétariat de mairie aux horaires d'ouverture.

En conséquence, la commune de VAL DU MIGNON aura donc un **bureau de vote unique pour 2024** : Rendez-vous le 9 juin 2024 => **Salle Parisette - Rue des Écoles à USSEAU**.

Inondations d'octobre 2023



Les pluies exceptionnelles automnales ont eu pour effet de faire remonter les nappes et de voir des débordements des cours d'eau La SUBITE, La COUDRE et le MIGNON. Les pompiers sont intervenus sur le secteur de la GAUBERTIERE. La ferme GIRAUD à THORIGNY S/MIGNON a été ouverte pour héberger les habitants les plus impactés. La mise en cause de mauvais entretien des fossés privés a été mis en avant.

L'entretien d'un fossé, dans l'urgence, en place et avec accord des propriétaires a été réalisé par le SIVOM.

Les communes n'ayant pas la compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), une réunion publique avec le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Sèvre Niortaise (SMBVSN) pour présenter leur travail et à l'initiative de la commune devait avoir lieu le 13 décembre.

Une nouvelle fois, les routes barrées pour inondation ne nous ont pas permis de nous retrouver.

Une nouvelle date en accord avec SMBVSN sera prochainement proposée.

École : une fin d'année riche en événements

Les élections au Conseil Municipal des Enfants (CME)

Une nouvelle fois, les élèves des classes de CE1-CE2 et CM1-CM2, ont participé aux élections au CME le lundi 16 octobre 2023. Cette année, une dizaine d'élèves de la classe de CM se sont présentés pour intégrer le conseil. 11 enfants y siègent aujourd'hui. Ils se réunissent environ une fois par mois, avec des élus de la commune, pour dialoguer et s'exprimer sur des sujets qui concernent la vie de la commune et de l'école. Le dernier projet réalisé est la confection de la terrasse dans la cour de l'école pour remplacer le bac à sable.



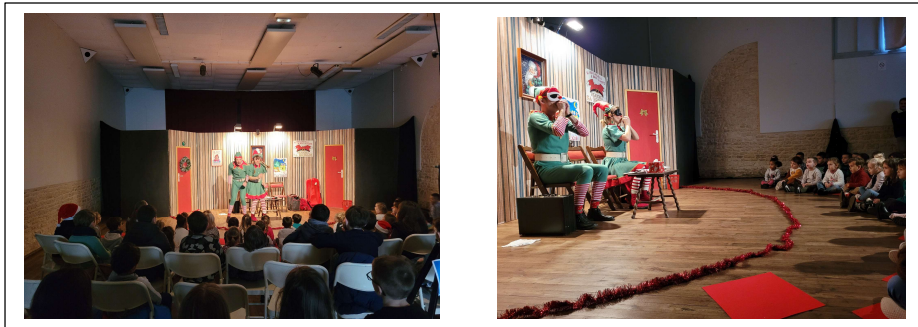
Noël à l'école

Le mois de décembre reste, comme chaque année, une période intense et chargée au sein de l'école. Les élèves ont pu prendre part à différents événements.

Pour commencer, toutes les classes ont réalisé une production commune afin de participer à la confection de la carte de vœux envoyée à tous les habitants.

Dès le début du mois de décembre, les élèves ont débuté la confection d'objets de Noël afin de les vendre sur le marché du vendredi 15 décembre et de récolter de l'argent pour l'école. Cette année, les familles et les habitants étaient nombreux et l'équipe enseignante les remercie.

Enfin, les enfants ont pu assister à un spectacle de Noël offert par l'Association des Parents d'élèves, le jeudi 21 décembre (voir photos). Le vendredi, ils ont dégusté un repas festif organisé par la mairie.



Repas de Noël à l'école



Comme tous les ans, le dernier jour d'école avant les vacances est marqué par un repas de fête, assorti d'une distribution de gourmandise et un petit cadeau à chaque enfant... Cette année, Antony a remplacé Frédéric aux fourneaux, et comme chaque année, petits et grands se sont régalés.

Au menu : Rillettes de poissons, effilochée de volailles avec pommes noisette, fromage et bûches chocolat et framboises, fabriquées maison étaient servies sur les tables. Fabienne, Béatrice, Magalie, Richard et même Maria étaient « aux taquets » pour les petits convives.

La société de restauration RESTORIA a contribué en distribuant des petits Pères Noël en chocolat ; Madame le maire a distribué à chaque enfant, des paillottes, des clémentines et un petit ours blanc ainsi que des pots de miel issus des ruchers de la commune.

Un seul regret : cette année, pas de Père Noël, apparemment retenu sur une autre commune ou bien monopolisé sur la distribution future du surlendemain...



La Rectrice de l'Académie en visite à l'école



Le vendredi 20 octobre, l'équipe enseignante de l'école a eu le privilège d'accueillir Mme ROBERT, Rectrice de l'académie de Poitiers, ainsi que Mme GUGGIARI (Directrice académique des Deux-Sèvres), Mme DUPIN (Adjointe de la Directrice Académique), Mme BOYER (Inspectrice de la circonscription du Marais) ainsi que d'autres inspecteurs et conseillers pédagogiques de la région.

Chaque année, les élèves de CP, CE1 et CM1 participent à des évaluations nationales.



Pour donner suite à l'analyse des résultats de ces dernières années, il est apparu que l'école d'USSEAU obtenait des résultats très satisfaisants dans les domaines des mathématiques et du français. Dans le département des Deux-Sèvres, Mme La Rectrice a donc choisi l'école d'USSEAU, pour comprendre les leviers et acteurs qui participent à l'obtention de ces résultats.

Durant la matinée, l'équipe enseignante a présenté l'organisation et le fonctionnement mis en place au sein de chaque classe."

Boulangerie Largeau : une page se tourne



La boulangerie LARGEAU (pour les plus anciens du village d'USSEAU), située face à la mairie, jouxtant la venelle sombre a été achetée par la commune lors du mandat précédent. Ce bâtiment en état très médiocre, une toiture et des murs très dégradés, servait à stocker des objets qui ne servaient plus à personne.

Le constat de « péril » (toiture ou effondrement des murs) nous a contraint à la démolition de ce bâtiment d'histoire d'Usseau au 20^{ème} siècle. Les entreprises ROUVREAU et ROLLAND sont intervenues de mars 2023 (pour la démolition) à novembre 2023 (pour l'enduit et le mur), laissant place à un espace dégagé qui doit servir à terme, pour faire quelques stationnements supplémentaires dans le Centre Bourg et pourrait être mis à disposition des habitants du secteur pour une réhabilitation mutualisée de l'assainissement (système semi-collectif).

Un mur a été reconstruit pour soutenir la Venelle sombre et sera ensuite enduit. Un nouveau garde-corps est en voie de remplacer l'ancien et le sol sera aménagé selon les propositions du Syndicat de voirie, le SIVOM.

Avec le terrible séisme de juin 2023, l'histoire nous montre que la démolition a été la bonne décision à prendre.



Mairies déléguées : quel avenir ?

Depuis juillet 2022, les mairies de PRIAIRES et de THORIGNY SUR LE MIGNON sont fermées au public, pour diverses raisons : obligation d'assurer des permanences par les secrétaires malgré le manque de fréquentations, obligation de chauffer et d'éclairer des locaux inhabités, difficultés à avoir des liaisons informatiques et téléphoniques de qualité...

Des statistiques ont été demandées auprès de notre secrétariat principal => Résultat : Aucune prise de rendez-vous sur place n'a été enregistrée depuis.

Cela nous a conduit à une réflexion concernant le maintien des deux mairies déléguées pour l'avenir. Un groupe de travail a été constitué d'élus et d'habitants des deux communes. Une enquête va être menée auprès des habitants des deux communes sous la forme d'un questionnaire afin de recueillir l'avis et les propositions des administrés.

Nous analyserons ensuite les résultats de cette concertation et envisagerons la future destination de ces bâtiments publics.

Cimetière d'Usseau : une gestion écologique

La loi a interdit depuis le 1^{er} juillet 2022 l'utilisation des produits phytosanitaires aux fins d'entretien des cimetières (désherbants).

En conséquence, Le Service Technique de VAL DU MIGNON a souligné la problématique de la « propreté » du sol des cimetières, ainsi que les coûts des opérations d'entretien. L'agent technique en charge des espaces verts a étudié la faisabilité de la technique de semis par «hydromulching».

Dérivée de « l'hydroseeding », l'hydro-mulching » est une solution efficace pour végétaliser rapidement les sols pauvres, à base de gazons ou de prairies.

Les bénéfices de l'hydromulching sont multiples notamment :

- Homogénéité de l'implantation du couvert gazonnant ou prairial, même sur des sols gravillonnés ;
- Absence de déstructuration du sol en place ;
- Limitation de la pousse des espèces indésirables et/ou invasives ;
- Augmentation des surfaces plantées entraînant une amélioration du cadre de vie ;
- Réduction du budget d'entretien en évitant le fastidieux travail de désherbage ;
- Couverture des sols et donc réduction du lessivage et de l'érosion.

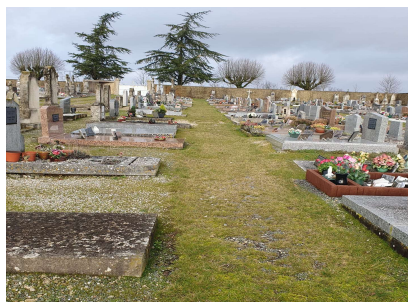


Avant des graviers...



Pendant, projection graines
+ matière organique

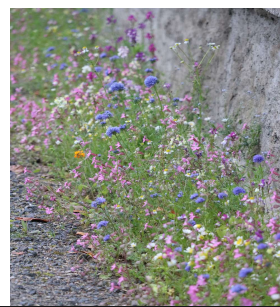
En octobre 2023, le procédé a été appliqué dans le cimetière d'USSEAU. Ont été égalementensemencées, les petites allées, dos aux tombes ou entre les tombes. Ainsi nous pourrons apprécier les résultats au printemps 2024.



Aperçu maintenant janvier 2024



Entre tombes à venir déjà
ensemencés



Entrée du cimetière Usseau

Saint Pierre et Ananie : le retour définitif

« Définitif » ? Nous l'espérons bien ...

Pour un dossier de restauration de tableau qui paraissait au départ, simple et facile à réaliser, nous avons vécu une véritable aventure.

Nous vous avons tenus informés dans les différents Comm'une infos, de toutes ces étapes :

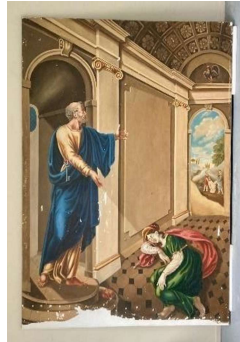
- Récupération dans le Centre culturel de la toile en triste état, (avant 2021)
- Recherche de l'arrêté de classement au Patrimoine historique (dont dépendaient les aides financières de la Fondation du Patrimoine, de la Région Nouvelle Aquitaine, du Club des Mécènes, de la Communauté d'Agglomération de NIORT, ...) (2021 =>décembre 2022)
- Transfert dans les locaux du Musée d'Agesci (17 mai 2021)
- Etapes de la restauration (juin 2022 à juin 2023)
- Encadrement (juillet 2023)
- Accrochage dans l'église ST PIERRE (16 octobre 2023)
- Présentation au public (novembre 2023) ...

Lors du vernissage du 18 novembre 2023, auquel étaient conviés tous les habitants de VAL DU MIGNON, le tableau a suscité un véritable émoi lors de la découverte de la toile. La présentation par les acteurs de cette «



résurrection » (merci à eux). Présidents et représentants des différents organismes ayant contribué, habitants, représentants d'association, représentants de l'Evêché, ont apprécié le moment magique de la découverte de l'œuvre restaurée après diffusion d'un diaporama réalisé par M. et M. TELLIER. Merci à la commune d'avoir tenu bon et d'avoir permis à ce tableau de rejoindre notre patrimoine, merci à l'association AST'USS de nous avoir aidé dans sa réintégration (encadrement, recherche documentaire avec l'aide de la Société Mauzéenne d'histoire et de Généalogie, ...).

L'expérience a été très enrichissante avec une équipe impliquée (élues, agents et habitants) ainsi que l'aide et la bienveillance de la Directrice du Musée d'Agesci. Merci encore à Madame Laurence LAMY et à son équipe technique.



Tri des déchets : compostage



Depuis le 1er janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi anti-gaspillage de 2020, le tri des biodéchets se généralise et concerne les particuliers.

En triant vos biodéchets, vous contribuez ainsi à réduire le tonnage global de déchets, mais également les émissions de gaz à effet de serre liées à leur transport et à leur traitement. Niort Agglo remet gratuitement un composteur en bois aux habitants qui en font la 1^{ère} demande.

Vous souhaitez un composteur ?

- **La mise à disposition d'un premier composteur est gratuite.** Réservez-le par téléphone au **0 800 33 54 68** auprès de la direction des déchets ou sur le site www.niortagglo.fr
- Le renouvellement du composteur est possible sur justification de la dégradation. Il pourra être facturé selon l'ancienneté du premier composteur (si fourni il y a moins de 7 ans).

Tarifs remplacement de composteur en fonction du temps de détention

Depuis 3 ans	40€
Depuis 4 ans	35€
Depuis 5 ans	30€
Depuis 6 ans	25€
A partir de 7 ans	GRATUIT

Nouveaux agents communaux

Notre personnel fluctue... certaine part en retraite (bien méritée) : Linette G. va pouvoir se consacrer à sa famille et adhérer pleinement et sans contrainte à « Dessins et peintures ». Profite bien Linette.

Quant à notre ancien chef de restauration scolaire, il a envoyé sa démission après 3 ans de prestations.

Les opérations de recrutement ont donc permis de voir arriver dans nos locaux et surtout dans l'environnement scolaire :

Bienvenue à tous les trois



**Monsieur Anthony
LAVALLEE**
Cuisinier au restaurant



Madame Magalie CHATAIGNER
Entretien des locaux école et VDM
Accompagnement Bus



Monsieur Richard GASC
Directeur du périscolaire en
provenance de la Ville de NIORT

APiCité® est le label national créé par l'Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF) qui distinguent les collectivités qui aiment, protègent et défendent les abeilles et les pollinisateurs sauvages.

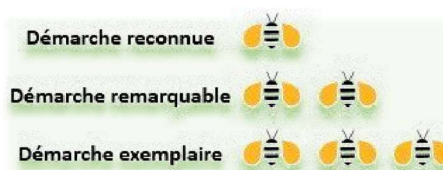


Parmi les représentants qui se sont déplacés pour la cérémonie de remise du label. Le comité de labellisation APiCité et l'équipe de l'UNAF ont accueilli notre représentant au Palais d'IEANA, siège du partenaire du Comité, le Conseil économique, social et environnemental. Au cours de la cérémonie Pascal WIERZICKI représentant VAL DU MIGNON s'est vu remettre la précieuse 2^{ème} abeille... qui doit être apposée très bientôt sur nos panneaux.

PALMARÈS 2023

Pour cette nouvelle édition nous avons parmi les 129 labellisés :

- 40 collectivités récompensées par « 1 Abeille - Démarche reconnue »
- 62 collectivités récompensées par « 2 Abeilles - Démarche remarquable »
- 27 collectivités récompensées par « 3 Abeilles - Démarche exemplaire »



Allons-nous tenter la démarche exemplaire et tenter de voir arriver notre 3^{ème} abeille ? ... Dossier à suivre.

PAROLE AUX ASSOCIATIONS

Familles rurales : Accompagnement à la scolarité

Familles Rurales (six personnes bénévoles) est l'opérateur privilégié de la Caisse d'Allocations Familiales des Deux-Sèvres pour assurer l'accompagnement à la scolarité, hors temps scolaire.

Pendant plus de 20 ans, le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (C.L.A.S.) s'est déroulé dans les murs avec des sorties ponctuelles en extérieur. Aujourd'hui, une orientation nouvelle est impulsée et financée par la C.A.F.

Si le goûter doit continuer à être partagé en salle ainsi que l'accompagnement aux devoirs, les activités doivent être externalisées.

Les enfants de VAL DU MIGNON disposent d'une salle et d'un cadre naturel à proximité du local dans les « Chambeaux », le Jardin Magique. Ce terrain communal, arboré avec des fruitiers est aussi utilisé par l'équipe enseignante.

C'est bon pour la santé. Les activités à l'extérieur permettent de développer chez l'enfant sa créativité, sa curiosité, son observation et sans oublier la gestion de son stress.

Chaque année, cinq filles et cinq garçons du C.P. au C.M.1 sont accueillis au C.L.A.S. Les bénévoles suivent chaque année, la formation dispensée par la C.A.F. et animée par l'Éducation Nationale. Le GRAINE Poitou-Charentes, le CPIE de Gâtine Poitevine, Deux-Sèvres Nature Environnement et le Groupe Ornithologique des Deux Sèvres sont partenaires.

Jusqu'aux vacances de Toussaint, il a été aisé de se rendre chaque mardi au Jardin Magique, depuis en raison des conditions météorologiques et l'heure d'hiver, le C.L.A.S. a dû hiberner.

Cette période a permis aux enfants de :

- Découvrir ou redécouvrir : lecture, jeux, dessins, remue-méninges sur des domaines d'actualité comme le changement climatique, la protection des forêts, des oiseaux, la « vie » d'un déchet, l'économie d'énergie, l'eau, la place du « vert » dans la ville, etc.
- Fabriquer des nichoirs et des mangeoires
- Réaliser le cadeau de Noël pour les parents : une famille réalisée en galets aux couleurs de Noël.



Une innovation aussi pour démarrer l'année, la découverte et la pratique du Yoga « spécial enfants », deux fois par mois pendant vingt minutes.

...Et bientôt retour hebdomadaire au Jardin Magique pour observer le réveil de la nature et ses transformations.

Comme annoncé dans les deux précédents numéros de Comm'une Infos, la section MARCHE est bien sur PIED...

Chaque mercredi (en fonction des conditions météorologiques) un groupe de marcheurs se donne rendez-vous devant la salle polyvalente à 9 H 30. L'occasion, chaque mercredi, de découvrir une balade qui nous a été concoctée par un membre du groupe dans notre belle campagne. L'occasion, aussi, pour les non-natifs de découvrir l'histoire de nos villages : beaucoup de plaisir, de partage, d'enrichissement ... un de ces petits bonheurs ... que l'on apprécie toujours, et surtout avec le printemps qui arrive.

Si certains – certaines – souhaitent se joindre au groupe renseignements et inscription : Famillesrurales.Usseau@outlook.com

APE Usseau



Sur la fin d'année scolaire civile, l'Association des Parents d'Elèves organisait sa première Bourse puériculture. Contrairement à 2022 où nous avons dû annuler à deux reprises, faute de participant, cette fois-ci l'évènement a bien eu lieu avec une forte sollicitation. Il y a même fallu refuser du monde lors des inscriptions. Comme quoi la troisième était la bonne !

L'APE a également organisé le traditionnel spectacle de Noël. Un spectacle, en adéquation avec la période, qui racontait le refus d'un lutin et d'une lutine par le Père Noël. Ce spectacle a été un moment de convivialité, rire et partage. Il a été fortement apprécié de tous les spectateurs.

Nous en profitons pour remercier le Département des Deux-Sèvres pour leur soutien à travers leur subvention pour le spectacle de Noël, sans qui il n'aurait pu avoir lieu.

La fin d'année a également été l'occasion d'organiser un petit marché de Noël avec les institutrices, la garderie et l'Accompagnement à la scolarité. Encore des bons moments de convivialité et partage en cette période de fêtes.

Nous tenons également à faire un correctif de notre article du dernier bulletin, car nous avons oublié un remerciement. Nous tenons donc à remercier Dominique et Patrice du Restaurant/Tabac/Presse Chez Dominique qui nous ont dépanné gracieusement leur de notre dernière Kermesse. Sans eux, le repas aurait été plus compliqué. Merci à eux !

N'oubliez pas, vous pouvez d'ores et déjà réserver votre **samedi 29 juin pour notre Kermesse de fin d'année**.

Comité des fêtes d'Usseau



Le dimanche 16 décembre 2023, dans une ambiance festive, les visiteurs ont pu rencontrer la dizaine d'exposants qui proposaient de la farine, des bougies gourmandes, du vin, des sculptures de bois, des figurines en verre, des articles cousus main, des braséros, ils ont pu déguster des burgers, des huîtres ainsi que des crêpes et des gaufres et boire du vin chaud pour se réchauffer.

Les enfants ont pu s'amuser sur le manège et rencontrer le père Noël arrivé en ... tracteur. Merci à la municipalité et au Comité des fêtes pour cette belle journée appréciée de tous !!

Les prochains RDV du Comité des fêtes d'USSEAU : La course des Boucles d'USSEAU le dimanche 24 mars 2024
Le Vide grenier le dimanche 2 juin 2024



« L'Assoce aux Meeples » a continué ses activités tout au long de l'année, toujours heureuse de jouer et de partager sa passion des jeux de sociétés modernes.

Forts de cette motivation, nous nous sommes retrouvés tous les jeudis soir autour de plateaux de jeux, de cartes et de Meeples, pour des moments autant stratégiques que conviviaux, pour autant de moments d'intense réflexion que de rires.



C'est cette ambiance, ce plaisir de jouer, que nous avons partagés en organisant la troisième édition de notre tournoi d'**AZUL**, jeu de société accessible et stratégique, qui a réuni 52 joueurs et joueuses le 24 novembre dernier !

Le lendemain plus de 60 personnes nous ont rejoint pour un après-midi "jeux en familles", gratuit et tout public, autour des jeux de notre ludothèque associative. Notre aide est appréciée pour choisir un jeu et évidemment expliquer les règles

...



Les retours sur ces animations sont très positifs. Merci à toutes et tous pour vos sourires, votre soutien, votre bonne humeur. Notre motivation se voit renforcée pour renouveler les événements en 2024.

Rendez-vous en novembre prochain ! Vous pouvez suivre notre actualité sur Facebook et Panneau Pocket. **D'ici là, venez découvrir l'association ! Nous jouons entre adultes (à partir de 16 ans) à la salle Angélique, tous les jeudis à 20h15 !**

AAPPMA La Truite d'Usseau

L'Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques (AAPPMA) « la Truite d'Usseau » est une association qui a pour but de promouvoir la pratique de la pêche sur la rivière, « LE MIGNON » de la limite de THORIGNY (PONT D'ANGLE) à la limite d'USSEAU (LE PLENISSEAU). Avec la Fédération départementale de pêche, l'association suit l'évolution du milieu aquatique en partenariat avec les propriétaires riverains. Chaque année, l'Association pratique l'alevinage et permet ainsi par plusieurs lâchers de truites farios de rempoissonner cette rivière pour le plus grand plaisir des pêcheurs.

En 2024, nous pratiquerons un alevinage de résorption pour environ 5000 alevins de truites farios. Cette pratique est hélas soumise aux aléas climatiques et au niveau de l'eau du MIGNON.

La gestion des niveaux est assurée par le Syndicat des Trois Rivières*** (GUIRANDE, COURANCE, MIGNON). Le syndicat a réalisé des travaux en 2023 au lieu-dit Verdet. Cette opération permet de créer des niches et autres gravières sur un linéaire de plus ou moins 800 mètres. Nous espérons ainsi pouvoir conserver l'eau en période de fort étiage et limiter la mortalité du poisson.

Une passerelle située en aval du lavoir a été réparée => travail financé par l'Association et la Fédération et confié à un menuisier de la commune.

La randonnée pédestre de l'Association aura lieu le dimanche 5 mai 2024, le départ se fera au stade d'USSEAU. Pour compléter nos activités, nous organiserons deux lotos à la salle des fêtes de La FOYE MONJAULT, les dates ne sont pas arrêtées.

La prise de carte étant maintenant dématérialisée, il est nécessaire de consulter le site de la Fédération Nationale de Pêche (www.cartedepeche.fr) / choisir « LA TRUITE D'USSEAU » dans la liste des associations agréées.

Vous pouvez prendre votre carte chez nos dépositaires => le Contrôle technique **DEKRA** à BEAUVOIR S/ NIORT ou chez le président.

L'ouverture de la pêche à la truite en première catégorie est fixée au **samedi 9 mars 2024**. L'AAPPMA espère vous voir nombreuses et nombreux sur les bords du Mignon.

(*** : Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Sèvre Niortaise => SMBVSN)



Événements	Organisé par	Lieu de l'événement	Date
CARNAVAL	ECOLE / APE	Ecole / Bourg d'Usseau	Vendredi 16 février
SOIREES JEUX	L'ASSOC AUX MEEPLES	SALLE ANGELIQUE	Tous les jeudis à 20h15
OUVERTURE PECHE A LA TRUITE	AAPPMA « LA TRUITE D'USSEAU »	---	Samedi 9 mars 2024
14 ^{ème} EDITION BOUCLES D'USSEAU	COMITE DES FÊTES USSEAU	USSEAU	Dimanche 24 mars 2024 Inscriptions sur « ons'incrit.com »
RANDONNEE PEDESTRE	AAPPMA « LA TRUITE D'USSEAU »	DEPART AU STADE D'USSEAU	Dimanche 5 mai 2024
VIDE GRENIER	COMITE DES FÊTES USSEAU	CENTRE BOURG USSEAU	Dimanche 2 juin 2024
ELECTIONS EUROPEENNES	VAL DU MIGNON	SALLE PARISETTE - RUE DES ÉCOLES A USSEAU	Samedi 9 juin 2024
FÊTE DE LA MUSIQUE (***)	COMMUNE VAL DU MIGNON	STADE USSEAU	Samedi 22 juin 2024
REPAS DU 13 JUILLET	COMITE DES FÊTES USSEAU	STADE USSEAU	Samedi 13 juillet 2024
MARCHES NOCTURNES	COMITE DES FÊTES THORIGNY S/MIGNON	FERME GIRAUD – THORIGNY S/MIGNON	Du 20 juillet au 17 août (à confirmer)

Au gré de vos participations aux événements, vous trouverez les bénévoles des associations et les commerçants de la commune ...

(***) => Vous êtes musicien (débutant ou confirmé) vous avez envie de vous essayer à la scène et au public, inscrivez-vous pour le 22 juin auprès du secrétariat de mairie : 05 49 04 85 16

VIVRE ENSEMBLE



AVIS DE VIGILANCE

PREVENTION CONTRE LES VOLS DANS LES VEHICULES

Soyez acteur de votre propre sécurité

SI VOTRE VÉHICULE DOIT RESTER SUR LA VOIE PUBLIQUE LA NUIT

- Stationnez votre véhicule dans un lieu passager et éclairé
- Enclenchez une vitesse, bloquez le volant, tournez les roues vers le trottoir
- Posez un antivol mécanique de qualité bloquant le volant ou les roues
- Retirez tous les objets présents (sac, argent, ordinateur, téléphone, etc.)
- Laissez votre boîte à gants ouverte et retirez le cache-bagages

De plus en plus de vols ont lieu à l'intérieur des véhicules stationnés sur le parking des cimetières

Voici les recommandations de la gendarmerie :

- Évitez d'emporter des objets de valeur
- Verrouillez soigneusement votre véhicule (portières, coffre, vitres)
- Retirez de votre véhicule tout objet tentant, visible depuis l'extérieur (sac, téléphone portable, portefeuille...)
- Évitez de stationner votre véhicule dans un endroit isolé ou non éclairé
- Si toutefois vous étiez victime d'un vol, ne rentrez pas à l'intérieur de votre véhicule, ne touchez à rien
- Si vous constatez tout comportement suspect, prévenez aussitôt les forces de l'ordre en composant le 17

Animations régulières et récurrentes

« **ENTRE LES LIGNES** » (depuis septembre 2022)

Comité de lecture adulte qui se réunit autour de thèmes et coups de cœurs, ouvert à tous.

Le mercredi de 13h30 à 15h => Prochaines rencontres : 24 janvier, 13 mars, 22 mai, 12 juin

« **LE FIL A LA PAGE** » (depuis septembre 2023)

Rencontres et pratiques autour de l'art du fil (tricot, crochet...) et découverte des collections documentaires, des livres audios et de musique. **Pour débutants ou aguerris !**

Le mercredi de 13h30 à 15h => Prochaines rencontres : 14 février, 27 mars, 15 mai, 19 juin

« **LES P'TITS PAPIERS** » (depuis décembre 2023)

Atelier créatif autour du papier (pliage, décoration...) public adulte et enfants accompagnés à partir de 8 ans. Atelier animé par Isabelle BROSSARD et Nathalie GIRARD, en collaboration avec le CSC de Mauzé. Le mercredi de 13h30 à 15h

=> Prochaines rencontres : 6 et 20 mars sur le thème de Pâques et 5 juin. Voir article « La Boîte à dons »...

A VENIR :

« **LEVEL UP !** » : après-midi jeux vidéo à la médiathèque, Mario Kart Mercredi 21 février à 15h, à partir de 7 ans, **inscription indispensable.**

« **ATELIER THE** » : Animation-découverte autour du thé et de ses différentes origines, avec Chantal PIERRE.

Mercredi 10 avril à 15h, public adulte, **inscription indispensable.**

« **PASTA PARTY** » : atelier culinaire parent/enfant à partir de 7 ans. Réalisation de pâtes maison. Mercredis 17 et 24 avril, de 10h à 12h, **inscription indispensable.**

ZOOM SUR ... CSC PAYS MAUZÉEN EN DANGER !



Le Centre SocioCultural du Pays Mauzéen est en danger, votre soutien est vital !

Comme vous le savez peut-être, le **CSCPM** rencontre des difficultés financières importantes, comme un grand nombre de Centres Sociaux en France (baisse des subventions, revalorisation imposée des salaires, inflation).

Afin de rééquilibrer les comptes, les administrateurs ont décidé de lancer l'adhésion solidaire défiscalisée et dont le montant est libre. Le CSCPM pour les onze communes du Pays Mauzéen, dont Val du Mignon, c'est :

- **Les centres de loisirs du mercredi et des vacances scolaires**
- De l'animation petite enfance et l'accompagnement à la parentalité
- L'accompagnement des assistantes maternelles et des parents dans les relations employeurs.
- Des formations contre l'illectronisme, l'illettrisme et français-langue étrangère
- De l'accompagnement socioprofessionnel auprès de publics précaires (le PLIE)
- Des permanences sociales : Mission Locale, Assistante Sociale du Conseil Départemental et de la M.S.A
- Des actions culturelles et le festival de l'aventure
- Une trentaine d'activités et bien d'autres choses encore.....

Enfin et surtout, un lieu où l'on peut passer, demander un renseignement, lire le journal, bavarder pour le plaisir de se rencontrer. (*Coupon adhésion solidaire joint au Journal*)

MAIRIE DE VAL DU MIGNON

Place Pierre Rousseau - USSEAU

79210 VAL DU MIGNON

Tél. : **05.49.04.85.16**

Courriel : secretariat@mairie-valdumignon.fr

Site : www.mairie-valdumignon.fr

Retrouvez-nous sur



HORAIRES D'OUVERTURE DES MAIRIES

USSEAU : Lundi => 10h à 12h
Mardi / Mercredi => 15h à 18h
Vendredi => 10h à 12h

PRIAIRES : Rendez-vous sur demande

THORIGNY /M.: Rendez-vous sur demande

Siège : Mairie Val-du-Mignon – **Tél :** 0549048516 – **Email :** secretariat@mairie-valdumignon.fr

Directrice de publication : M-Christelle BOUCHERY – **Rédactrice en chef :** Monique GRATALOUP – **Composition :** Cyril CHAT – **Crédits photos et rédacteurs :** M-Christelle BOUCHERY, Monique GRATALOUP, Myriam LIXON, Jocelyne CONSTANTIN, Pascal WIERZBICKI, Cyril CHAT, Aurélie THUAULT